

5216

II. — *L'Episode de l'île de Sable.*

Par M. PAUL DE CAZES.

(Lu le 1er juin 1892.)

## I

En 1884, dans mon mémoire à la Société royale, j'émettais sur la date de l'expédition du marquis de La Roche à l'île de Sable une opinion contraire à celle des historiens qui ont fait mention de ce triste épisode des premiers temps de notre histoire.

M'appuyant sur des faits d'une authenticité indiscutable et sur des présomptions dont on ne peut nier la vraisemblance, j'ai prétendu que cette malheureuse équipée, dont les historiens du temps n'ont parlé que d'une manière incidente, malgré son importance relative, n'avait pu avoir lieu en 1578, ni en 1598, mais bien dans l'année 1589.

Depuis, dans le cours de l'automne de 1890, M. le docteur Dionne a publié, dans les colonnes du *Courrier du Canada*,<sup>1</sup> un travail très élaboré sur LES COMMISSIONS DU MARQUIS DE LA ROCHE, dans lequel, se prononçant pour l'année 1598, il réproouve naturellement ma manière de voir sur la question.

Au cours de cette étude, M. le docteur Dionne dit :

“ M. De Cazes a émis l'opinion en 1884 que le marquis de La Roche tenta de coloniser l'île de Sable en 1589, et que ce fut à son retour qu'il fut pris par Mercœur. C'était une théorie tout à fait neuve, car personne avant lui n'avait songé à placer cette aventure à une époque aussi tourmentée de l'histoire de France, alors que la lutte entre les royalistes et les ligueurs était en pleine vigueur. Très bien choisie pour une incarcération, cette date ne pouvait être plus risquée pour un essai de colonisation dans les parages des terres neuves, la couronne de France avait abandonné tout effort dans ce sens au sujet du Canada depuis les dernières années du règne de François Ier, précisément à cause des guerres civiles et des querelles religieuses auxquelles elle avait été presque constamment en proie. Malgré ces considérations qui, ce me semble, auraient dû faire hésiter M. De Cazes dans son choix de 1589, j'ai été le plus surpris des mortels quand j'ai lu l'étude que la Société royale a insérée dans ses importants comptes rendus.”<sup>2</sup>

D'abord, je n'ai jamais prétendu que le marquis de La Roche ait tenté de coloniser l'île de Sable. Tout comme M. Dionne, je sais que c'est par accident qu'il abandonna ses malheureux compagnons sur cette île déserte.

En second lieu, est-il exact de dire qu'en 1589 la couronne de France avait abandonné tout essai de colonisation dans les parages des terres neuves depuis les dernières années du règne de François Ier? Les commissions du marquis de La Roche de mars

<sup>1</sup> Septembre et novembre 1890.

<sup>2</sup> Je ne relèverai pas ce qu'il y a d'ironique dans cette appréciation de mon étude. Les faits historiques que M. le docteur Dionne a méconnus me donnent, je crois, raison.